

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 juin 2015

Président : François de MAZIÈRES (sauf délibération 2015.06.04)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BÉROCHE, M. Philippe BENASSAYA, Mme Amélie GOLKA, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE (sauf délibération n°2015.06.01 à 05), M. Richard RIVAUD, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTÈVE, M. Pierre SOUDRY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MÉNÉ (sauf délibération 2015.06.27), M. Michel CROUZAT (sauf délibération 2015.06.27), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU (sauf délibération 2015.06.01 à 03 – pouvoir à M. Bernard DEBAIN), M. Frédéric BUONO-BLONDEL, M. Sébastien DURAND, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle de CRÉPY, M. Thierry VOITELLIÉ (sauf délibération 2015.01.01 à 02 et 2015.06.19), Mme Corinne BÉBIN (sauf délibération 2015.06.01 et 2015.06.20 à 22), M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY (sauf délibération 2015.06.14), M. François LAMBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PÉRILLON, M. François SIMÉONI, M. Benoît de SAINT SERNIN, M. Olivier LEBRUN (sauf délibération 2015.06.20 à 27), Mme Jane-Marie HERMANN et M. Jean-Michel ISSAKIDIS.

Absents excusés :

Mme Florence NAPOLY (pouvoir à Mme d'ESTEVE),
Mme Laurence de PINS (pouvoir à Mme BELMER),
M. Jean-Loup ROTTEMBOURG (pouvoir à Mme DOUCERAIN),
M. Patrick CHARLES (pouvoir à Mme AGOPIAN),
Mme Marie BOËLLE (pouvoir à M. NOURISSIER),
Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. BELLAMY),
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. LAMBERT),
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN (pouvoir à M. DURAND),
Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. TOURELLE),
M. Laurent DELAPORTE,
M. Erik LINQUIER,
Mme Marie DENAISON.

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 22 juin 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

Titre : Affectation du résultat de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Exercice 2014.

M. Olivier DELAPORTE, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;

Vu l'instruction comptable M14 ;

Vu la précédente délibération n°2015-06-04 du Conseil communautaire du 29 juin 2015 sur le compte administratif 2014 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Le compte administratif de la communauté d'agglomération vient d'être soumis au vote du Conseil communautaire.

En application de l'instruction comptable M14, il convient d'affecter le résultat dégagé en section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2014, soit **18 445 481,13 €**, de la manière suivante :

- en réserve, pour couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement, pour **7 464 903,97 €** ;
- en report de fonctionnement, pour la différence, soit **10 980 577,16 €**.

Cet excédent sera affecté au financement du budget supplémentaire de 2015 qui fait l'objet de la délibération suivante.

Après avoir entendu le Conseil communautaire,
Le Conseil communautaire délibère, décide :

- 1) de l'affectation du résultat constaté en section de fonctionnement, suite au vote du compte administratif 2014, soit 18 445 481,13 € comme suit :
 - 7 464 903,97 € en recettes d'investissement sur la nature 1068 : « réserves »,
 - 10 980 577,16 € en recettes de fonctionnement sur la nature 002 : « résultat reporté au budget supplémentaire » ;
- 2) que les crédits ainsi affectés seront repris dans les écritures du budget supplémentaire de l'exercice 2015 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 51

Nombre de pouvoirs : 9

Nombre de suffrages exprimés : **56** (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

(4 abstentions de M. SIMEONI, de M. DURAND, de M. VUILLET et de Mme THIS-SAINT-JEAN).

Pour le Président,
Par délégué,



Olivier BERTHELOT

Directeur Général des Services